Avis des autorités administratives

Avis de l'inspecteur d'académie

— Sur l'organisation pédagogique

— Sur les effectifs

— Appréciation d'ensemble

Avis du comité départemental de l'enseignement technique

Avis du recteur

Vol. VI : 561-6

Circulaire n° IV 67-446 du 12 octobre 1967

(Pédagogie, Enseignements scolaires et Orientation : bureau ET 5)

Objet : **Instructions relatives à l'enseignement de l'initiation aux faits économiques et sociaux (classes de seconde et de première).**

Les programmes d'initiation aux faits économiques et sociaux ont été fixés à titre expérimental et pour la présente année scolaire par la circulaire n° 67-309 du 13 juillet 1967. Cette dernière fait état d'instructions complémentaires que l'on trouvera ci-après.

I. — PRINCIPES GENERAUX

L'initiation économique et sociale n'est pas l'équivalent d'une « instruction civique » commune à toutes les sections du second degré : elle définit l'une de ces sections (AB en classe de seconde et B en classe de première) et prend place parmi les disciplines fondamentales ; l'horaire (4 heures par semaine) le montre suffisamment.

L'originalité de cet enseignement est sans doute de conduire à la connaissance de nos sociétés actuelles et de leurs mécanismes, d'établir une relation, jusque-là incertaine, entre culture et réalités économiques et sociales. Mais cette connaissance ne peut être que progressivement introduite ; assurer la formation d'un esprit « expérimental », fournir les éléments premiers d'une « perception » de ces réalités, développer des habitudes intellectuelles propres à leur analyse, tels sont les objectifs les plus raisonnables de cette nouvelle discipline. Certes, elle comporte des risques : elle ne présente pas le confort d'un enseigne-

ment clos sur lui-même. L'élève est plus ou moins engagé, dispose déjà d'un jeu de notions confuses, de préjugés : il est soumis plus ou moins directement à des « mythologies ». Autant d'obstacles. Inversement, l'enseignement trop précoce de modèles ou de schémas d'explication peut durcir de jeunes esprits et les rendre inaptes à entreprendre ultérieurement des études sérieuses de sciences économiques et sociales. Double écueil à éviter.

Développer le sens de l'observation est une première réponse. Mais l'observation peut être située à trois niveaux : observation directe (utilisation de l'expérience de l'élève, évidemment « critiquée », ou observation suscitée) ; observation indirecte par l'intermédiaire du document chiffré ; observation indirecte par l'intermédiaire d'un observateur privilégié (analyse de texte). Ainsi est-il possible de passer de l'environnement immédiat, — point d'application utile mais non exclusif de cet enseignement —, à un monde moins proche.

L'observation elle-même exige d'être située et conduite. Située dans un système de « références », où le temps — essentiellement le long terme — et l'espace constituent les principales coordonnées. Il ne s'agit pas de suivre des évolutions qui recouperaient le programme d'histoire, ni d'aborder des tableaux plus ou moins exhaustifs. L'encyclopédisme des faits est à bannir. Mais il faut établir une certaine relativité des phénomènes, prendre une certaine mesure des distances, des différences, le cas échéant des permanences. Peut-être comprendre le mécanisme de certains passages ou de certaines mutations.

L'observation doit être conduite : l'enseignement économique et social suppose la connaissance d'un vocabulaire, d'un nombre restreint de concepts rigoureusement définis, comme il demande la manipulation élémentaire, la lecture des données chiffrées et de leur expression graphique : en somme un langage qu'il convient de rendre progressivement familier aux élèves.

Ce langage est difficile à définir, car cet enseignement correspond, à la différence des autres disciplines du second degré, à plusieurs ordres de recherche et d'enseignement supérieur, possédant leur problématique, leurs concepts, leurs méthodes propres. Mais il serait dangereux d'engager les élèves dans une spécialisation prématurée, alors qu'ils ne possèdent pas les méthodes de travail et de réflexion élémentaires. L'initiation aux faits économiques et sociaux doit, tout en répondant à une curiosité évidente chez les élèves, faciliter l'acquisition de ces méthodes : critique de l'observation, emploi de l'étude quantitative, lectures d'ouvrages et d'enquêtes, etc.

Il s'agit donc moins d'accumuler un savoir que de créer chez les élèves une certaine attitude intellectuelle. En second lieu, il est souhaitable d'adopter une « gradation » d'une classe à l'autre, gradation selon les thèmes mais plus encore selon les niveaux plus ou moins complexes de description et d'analyse. Enfin, il reste à entreprendre, parallèlement à la mise en place de cet enseignement, une recherche pédagogique continue.

II. — CLASSE DE SECONDE

Dans cette perspective, le programme de la classe de seconde, « Les hommes, leurs besoins et leurs activités », doit permettre aux élèves :

— de partir, le plus souvent, d'observations directes (taille des familles, problèmes de consommation, équipements collectifs, métiers et professions), critiquées et élargies grâce à l'emploi de statistiques et au commentaire de textes ;

— de situer cette expérience ainsi élaborée dans un cadre de références plus général, en particulier dans le temps et dans l'espace.

La description doit donc tenir une place importante dans cette classe ; mais une description raisonnée, qui comporte un choix entre les éléments de la réalité, l'apprentissage d'un vocabulaire correct,

l'utilisation correcte de méthodes quantitatives. Certains mécanismes ne peuvent être négligés ; mais il convient de les expliquer progressivement, à partir d'exemples concrets.

C'est par rapport à cet objectif d'ensemble que les différents thèmes doivent être analysés. L'introduction générale devrait insister sur ce double point de vue : observation économique et sociale dans une société déterminée, à un moment déterminé ; relativité de cette expérience dans le temps et l'espace — et en particulier par rapport à la diversité du monde actuel. Ce serait l'occasion d'introduire, à partir des contrastes principaux (structure et croissance de la population ; revenu et niveau de consommation ; répartition de la population active par grands secteurs) les trois grandes parties du programme.

A - Analyse du programme

Ce programme s'articule, en effet, autour de trois grands thèmes : l'étude de la démographie, celle des besoins et de la consommation, celle des activités économiques et du travail. Il serait raisonnable d'accorder un temps presque égal à chacun, en réservant peut-être quelques séances supplémentaires au dernier d'entre eux, car la description des activités doit s'appuyer sur des études monographiques souvent longues.

1. *Les hommes*

a) *Démographie* : on doit retenir les indications proposées l'an dernier (1). Une vingtaine d'heures serait consacrée à cet enseignement. En effet, bien conduite et considérée comme un élément fondamental de la compréhension des sociétés et des économies — et non seulement comme un « cadre » — l'étude de la population peut retenir l'attention des élèves. Le chapitre sur la « Révolution démographique » aborde nécessairement le rapport population-ressources. La démographie permet, en outre, d'initier les élèves à des calculs très simples et à des modes de représentation, dont la valeur est plus générale.

Il est souhaitable toutefois d'éviter un chapitre trop lourd sur les mécanismes d'évolution d'une population. Ces mécanismes peuvent être présentés, au fur et à mesure des besoins, dans le chapitre consacré à la « Révolution démographique ». Il suffit de vérifier ensuite l'acquisition de ces mécanismes, grâce à des travaux pratiques portant sur des cas particuliers (population locale ou régionale) et grâce à l'étude de la population de la France.

Les études de démographie locale fournissent un champ très large aux travaux pratiques. Mais il faut signaler la relativité des conclusions et ne pas fausser, dans l'esprit des élèves, les grandes lignes de l'évolution démographique du monde, élément de référence permanent pour les trois années d'initiation aux faits économiques et sociaux.

b) *La famille* : cette étude est située au carrefour entre démographie et analyse des besoins et de la consommation. Le programme invite à insister sur les formes et les fonctions de la famille. La relativité de ces formes et de ces fonctions, dans le temps et dans l'espace, peut être illustrée par quelques comparaisons (textes d'histoire sur la famille antique ou médiévale dans la civilisation occidentale ; textes sur la famille dans les sociétés « traditionnelles » d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique).

Cette « perspective » doit permettre de mieux souligner les caractères de la famille dans nos sociétés :

— définir la famille « nucléaire », sa taille, etc. ;

— considérer la famille comme un groupe social élémentaire comportant un ensemble de « rôles » et de rapports sociaux, souvent

(1) Voir annexe I de la circulaire du 28 juillet 1966 reproduite ci-après.

traduits en termes juridiques : l'évolution juridique de la famille en France depuis le Code Napoléon peut fournir un bon sujet d'étude ;

— mettre en valeur l'éclatement de la fonction économique de la famille : maintien de son rôle comme unité de consommation ; disparition comme unité de production. Cette analyse peut reposer sur des données concrètes (actifs et inactifs dans la famille, dispersion des lieux de travail, etc.) et aboutir à une réflexion sur le degré de cohésion de la famille ;

— insister sur la fonction « sociale » de la famille : transmission d'un héritage culturel, apprentissage social, etc.

Il est important de montrer que la place et la signification de la famille dépendent de l'organisation de la société dans son ensemble et que certains caractères varient en fonction des groupes sociaux ; de mettre en garde les élèves contre le point de vue nécessairement partiel exposé en classe de seconde. Une dizaine d'heures pourrait suffire à cet enseignement, à condition de le lier fortement aux chapitres suivants, consacrés aux besoins et à la consommation.

2. *Les besoins et la consommation*

Cette partie ne pose aucun problème d'interprétation. Les principales articulations sont proposées dans l'annexe II de la présente circulaire.

Trois points sont à retenir :

Il peut être préférable de partir d'une description des types de consommation, de leurs variations à long terme, des différences, dans une société donnée, selon les critères proposés (groupes sociaux, milieux urbain et rural, etc.) avant d'aborder les notions plus difficiles et plus discutées de besoins, de niveau de vie ou de genre de vie.

Le clivage entre « besoins individuels » et « besoins collectifs » est délicat à établir. La limite entre les deux domaines peut varier d'une société à l'autre, d'un régime économique à l'autre. Toutefois les besoins collectifs réclament pour être satisfaits une intervention à des degrés variables de collectivités publiques ou de l'Etat.

L'étude ne doit pourtant pas être limitée à une vue « comptable » de cette intervention et pratiquement en une analyse de postes de dépense. Il convient de montrer aux élèves les exigences croissantes en équipements collectifs et en biens culturels qui échappent en partie aux règles du marché, dans une société où les besoins les plus élémentaires sont couverts. Les réflexions de J.K. Galbraith dans « L'ère de l'opulence » peuvent entre autres guider les professeurs.

De même les « équipements collectifs » peuvent être étudiés par secteur ou regroupés dans une perspective synthétique : comment une population déterminée et localisée peut-elle disposer de ces biens et de ces services ? Le point de vue de l'urbanisme ou de « l'aménagement du territoire » apporte ce nouvel éclairage, qui retiendrait peut-être plus aisément l'attention des élèves, dans un premier temps.

Il est inutile d'insister sur l'importance de ces chapitres en ce qui concerne l'introduction des notions élémentaires d'économie : on recommande qu'elles soient définies avec rigueur (valeur d'échange et valeur d'usage, épargne, revenu, élasticité de la demande, etc.).

3) *Les activités économiques et le travail :*

Sous ce titre, il est possible de regrouper les deux dernières parties du programme expérimental, qui sur ce point, réclamait une interprétation plus précise. Les mécanismes de la production et des échanges ou le fonctionnement de l'entreprise ne peuvent être étudiés ici.

Le programme de seconde doit être ainsi limité :

— à une description des activités économiques, et en particulier

des secteurs et des branches (production ou administration) et aux grandes lignes de leur évolution (rapports avec le progrès technique, l'évolution des besoins, etc...) ;

— à une étude de la division technique du travail, des différentes « phases » dans les conditions techniques et l'organisation du travail, des conséquences psycho-sociologiques ;

— aux problèmes de la population active :

— variations globales de la population active (actifs et inactifs), longueur de la vie active, durée du travail, en bien distinguant l'évolution à long terme des fluctuations à court terme ;

— répartition de la population active entre les secteurs de productions et les branches ;

— formation de la population active.

Ce chapitre pourrait s'achever sur une définition des catégories socio-professionnelles et de leur mouvement.

Il apparaît utile de reporter en introduction de cette troisième partie les notions d'histoire économique et technologique. Cette étude, appuyée sur les connaissances acquises en classe d'histoire par les élèves, devrait rappeler les caractères de la « Révolution industrielle » et les lignes générales du développement, en restant dans le cadre limité de nos sociétés occidentales. Les mécanismes mêmes de la croissance et de l'industrialisation seront étudiés en classe terminale. En classe de seconde, il s'agit seulement de replacer dans leur contexte la spécialisation croissante des activités économiques et leur diversification, les aspects du travail et les étapes du progrès technique.

Le programme suggérait l'étude de monographies d'établissements. Ces monographies sont indispensables à la description des activités, Encore faut-il les conduire en fonction de certains critères :

— en ce qui concerne les activités :

— part des facteurs de production qui seront brièvement définis (notions de capital, par exemple) ;

— nature des biens et des services produits ;

— élément d'évolution (progrès technique, notions de productivité et de rendement du travail).

Une note sur la division technique du travail, diffusée par l'I.P.N., signale les principaux centres d'intérêt (2).

Il serait bon de rappeler aux élèves que ce programme leur donne un cadre général de réflexion et des thèmes particuliers, « points d'ancrage » pour les années suivantes, mais qu'en aucune manière il ne fournit un système complet d'explication. C'est à ce prix que les descriptions, analyses, corrélations, nécessairement partielles, leur seront ultérieurement utiles.

B. — Documentation des professeurs

Les documents élaborés pour les stages de 1966-1967 sont reproduits et diffusés par l'Institut Pédagogique National (2). Rappelons que ces documents sont essentiellement destinés aux professeurs et ne constituent pas des modèles de « cours » à enseigner tels quels aux élèves. La plupart de ces textes contiennent des bibliographies. Certains d'entre eux, concernant le chapitre sur la famille, et surtout la troisième partie demandent des compléments ou n'ont pas été encore reproduits.

(2) On pourra se procurer ces documents en s'adressant à l'Institut pédagogique national, 29, rue d'Ulm, Paris-V[e] ou auprès des centres régionaux de documentation pédagogique. Un certain nombre d'exemplaires sera diffusé directement aux établissements d'enseignement public.

Ces lacunes seront comblées au début de l'année 1967-1968. Les professeurs peuvent fonder leur information sur les ouvrages de C. Clark, de J. Fourastié, de G. Friedmann, en ce qui concerne l'étude des activités économiques et du travail. Ils seront aidés, également, par trois ouvrages de référence :

— A. Touraine et divers. *La civilisation industrielle de* 1914 *à nos jours* (*histoire générale du travail*). Nouvelle librairie de France.

— G. Friedmann et P. Naville. *Traité de sociologie du travail* (A. Colin - pour la classe de seconde, tome I).

— G. Bloch et M. Praderie. *La population active* (Ed. Cujas).

Méthodes pédagogiques

La définition même de cet enseignement ne permet pas de distinguer un cours magistral et théorique d'exercices d'application. Il est souhaitable, au contraire, que dans la plupart des cas, l'étude d'un thème dérive d'une analyse concrète, d'un ensemble d'observations, d'une confrontation de statistiques ou de textes. L'intérêt de cet enseignement est, en effet, de dégager progressivement des règles de raisonnement et d'analyse. Il reste que les élèves ne possèdent pas automatiquement l'outillage mental indispensable, qu'il faut leur donner des « grilles », le vocabulaire, les moyens de description ou d'analyse qui leur manquent, qu'enfin tous les thèmes proposés ne se prêtent pas également à cette méthode.

Sous ces réserves, l'initiation aux faits économiques et sociaux réclame, plus que l'alternance de cours et de travaux pratiques (1 heure hebdomadaire à titre provisoire ; la classe sera dédoublée dans les conditions réglementaires) un échange constant entre maîtres et élèves, entre données concrètes et notions, le professeur intervenant aux « points stratégiques » pour guider les élèves, suppléer leurs défaillances d'information ou de raisonnement, les pousser à dépasser des analyses superficielles, leur fournir des définitions, critiques et schémas indispensables.

Dans cette perspective, la méthode la plus utile paraît être la constitution et le commentaire de dossiers progressivement enrichis et discutés, puis résumés pour en tirer des conclusions générales. Méthode d'enseignement, mais aussi méthode de vérification du travail des élèves. Toutefois, il est difficile de traiter l'ensemble du programme à l'aide de cette méthode, qui réclame matériel documentaire et temps. Il convient donc que le professeur, s'appuyant sur des textes plus courts, des documents plus synthétiques, étende les conclusions tirées de ces études approfondies ou marque leur caractère relatif. Les élèves seraient invités eux-mêmes à dresser le bilan : notions abordées, schémas élaborés, corrélations établies.

Des mises au point régulières, des vérifications partielles concernant le vocabulaire, les notions, les procédés statistiques doivent confirmer cet acquis.

L'explication, parfois l'élaboration de documents supportent donc cet enseignement. Ces documents peuvent être des textes, des statistiques, des résultats d'enquête, le cas échéant des documents audio-visuels.

1) *Commentaire de texte*

Plusieurs types de textes : les uns descriptifs (décrivant une évolution ou une situation), d'autres comportant des analyses ou des essais d'explication. Ces deux types sont indispensables, répondant à des thèmes différents, à des exercices complémentaires. Dans chaque cas, il est recommandé d'apporter le plus grand soin à l'étude du vocabulaire, au support de mots et de notions, qui affleure dans les textes les plus descriptifs en apparence.

On peut utiliser, pour apprendre aux élèves à manier le langage et le raisonnement des sciences économiques et sociales, des textes classiques, ou modernes, écrits dans une langue simple. Des articles de journaux bien choisis sont également de bons sujets d'étude. Il n'est

pas nécessaire que la réalité décrite ou étudiée soit actuelle pour qu'un texte soit enrichissant.

A ces commentaires de textes courts, on peut ajouter l'analyse globale d'un ouvrage accessible aux élèves de seconde, ou de quelques chapitres (cf. quelques textes de J. Fourastié ou de G. Friedmann). Cette analyse peut être confiée à un groupe d'élèves.

Rappelons que des recueils de textes ont été publiés dans la collection *Thémis* et que le livre de Salles : *Initiation économique et sociale* (2 vol. Dunod) en fournit d'excellents.

2) *Statistiques*

La classe de seconde doit apporter les premiers éléments de mesure des faits économiques et sociaux et de leur représentation graphique.

a) *Sources :* il n'est guère possible d'initier les élèves aux multiples sources de statistiques. Il est bon toutefois de leur expliquer brièvement la valeur de certaines d'entre elles, qui seront utilisées à plusieurs reprises (recensement de la population, par exemple), de leur apprendre à distinguer les recensements portant sur l'ensemble d'une population et les enquêtes par sondage, limitées à un échantillon.

b) *Traitements élémentaires des statistiques :* il est souhaitable d'entraîner les élèves à quelques calculs très élémentaires, qui, à la fin de l'année de seconde, ne devraient plus leur poser de problème :

— conversion des nombres absolus en indices et pourcentages (en montrant évidemment l'intérêt de cette conversion) ;

— calcul de taux (démographie, taux par habitant ou par travailleur) ;

— étude d'une distribution (moyenne, médiane, mode, écart-moyen) ;

— calculs très simples de projection (démographie, besoins).

c) *Représentation graphique :*

— graphiques simples (bâtonnets, rectangles ou triangles, cercles, pyramides d'âge) ;

— courbes d'évolution (procédés de généralisation graphique) ;

— graphiques de distribution d'un phénomène et courbes de fréquence ;

— graphiques de corrélation.

Il peut être utile d'enseigner, dès cette classe, la *pratique* des échelles logarithmiques.

3) *Enquêtes*

Les élèves prennent un grand intérêt à mener eux-mêmes des enquêtes, qu'elles portent sur un échantillon de personnes ou sur une institution, un établissement, etc...

Il est bon de les mettre en garde contre les risques d'une étude superficielle, de leur montrer les conditions d'une enquête correcte. L'échantillon doit être défini et critiqué ; le questionnaire discuté en classe. L'enquête peut être, alors, confiée à un groupe d'élèves, puis présentée devant l'ensemble de la classe et discutée. Cet exercice ne peut être multiplié à l'excès pour conserver des garanties de sérieux.

4) *Visites d'établissements*

Ces visites ne sont vraiment fécondes qu'après une préparation sérieuse. Le professeur, un groupe d'élèves, le représentant d'une entreprise peuvent présenter un dossier qui oriente la curiosité de la classe et guide son intérêt. Ici encore, l'exercice réclame du temps et ce n'est qu'à partir d'un petit nombre de visites et de dossiers que l'on peut mener la description des activités ou des formes de travail.

5) *Films*

En attendant l'élaboration de films pédagogiques, adaptés à l'ensemble du programme, certains films (reportages, films d'entreprise, etc.) peuvent suppléer la visite d'usine et parfois permettre une analyse plus approfondie de réalités complexes (organisation du travail dans une usine et une grande administration). Le film permet évidemment de dépasser les contraintes de l'environnement immédiat, inégalement riche en exemples de choix.

Ces conseils ne sont qu'un point de départ. Tous les professeurs sont invités à élaborer la pédagogie de ce nouvel enseignement et en particulier à mettre au point, par des échanges qui seront organisés dès cette année scolaire, des modèles d'exercice.

III. — CLASSE DE PREMIERE

« La vie économique et sociale de la Nation. »

Le contenu de ce programme sera étudié plus à fond au cours d'un stage prévu pour le mois d'octobre prochain. Une première série de documents (étude de l'entreprise) est actuellement diffusée auprès des professeurs ; une seconde série le sera après le stage de Sèvres. Ces notes visent seulement à définir la place et l'esprit de ce programme et à assurer le démarrage de cette année scolaire.

A. — Définition du programme

1) Ce programme n'est pas clos sur lui-même, mais s'articule avec ceux des classes de seconde et terminale.

— Le programme de seconde a permis de situer l'expérience des élèves par rapport aux évolutions à long terme et aux contrastes du monde actuel : les élèves ont essentiellement appris à reconnaître et à décrire les faits économiques et sociaux ;

— Le programme de classe terminale doit analyser les phénomènes de croissance et de développement.

L'initiation aux faits économiques et sociaux, en classe de première, doit assurer une connaissance élémentaire du fonctionnement de l'économie et de la société. Par définition, il s'agit d'un programme plus analytique, attirant l'attention des élèves sur des mécanismes fondamentaux de la production et des échanges, les données les plus simples de l'analyse sociale ou politique. Acquis indispensable pour l'étude ultérieure de la croissance et du développement.

2) Afin d'éviter les risques d'un enseignement théorique qui désorienterait de jeunes élèves, cette étude de mécanismes et de rapports sociaux doit être replacée dans une société déterminée, à un stade de développement déterminé. Il ne s'agit pas d'entreprendre une description exhaustive de l'économie et de la société dans la France actuelle, mais de choisir essentiellement les exemples et les cas concrets, qui doivent encore servir de points de départ à l'analyse dans ce pays. Ainsi d'un thème à l'autre, les exemples se répondront mieux. Les élèves pourront également utiliser leur connaissance du programme parallèle de géographie.

Il va sans dire que les professeurs devront insister sur la relativité de ces exemples, utiliser des points de comparaison, indiquer la valeur des schémas plus généraux qui seront élaborés avec les élèves.

3) L'étude économique et l'étude sociale sont donc ici complémentaires. L'analyse économique tient compte, de plus en plus, des « motivations », de l'élaboration des décisions, de la façon dont les intérêts et les groupes s'organisent concrètement. Sans entrer dans le détail d'études souvent difficiles et parfois contestées, il est indispensable d'initier les élèves à la description et à la compréhension des conduites, des groupes ou des institutions.

L'introduction actuellement proposée doit présenter ce double point de vue : définition des agents économiques mais aussi des acteurs sociaux. Ces définitions ne réclament pas d'exposé théorique, mais utili-

seront les données déjà acquises en classe de seconde (en particulier l'étude des besoins et de la consommation qui a permis de saisir un agent économique, « le ménage » et d'aborder la description des « conduites » et des groupes). Cette réflexion sera, bien entendu, élargie aux nouveaux thèmes proposés pour la classe de première.

Qu'il s'agisse d'étude économique ou d'étude sociale, seules devront être utilisées des notions claires, rigoureusement définies « opératoires », c'est-à-dire capables d'ordonner l'observation et le raisonnement. Des documents seront discutés pendant le stage de Sèvres et diffusés aux professeurs par l'intermédiaire des centres régionaux de documentation pédagogique : ils viseront à définir les notions indispensables et la méthode pour les introduire progressivement, à partir de la description et de la mesure des faits économiques et sociaux. C'est ainsi que le programme pourra rester accessible à des élèves de première et évitera les risques d'un enseignement prématuré de concepts ou de schémas trop difficiles ou trop contestés.

Sous cette réserve, il est sans doute possible, dès la classe de première, de faire prendre conscience aux élèves des équilibres économiques nécessaires (qu'il s'agisse de l'entreprise ou de la nation) comme des grandes lignes de l'organisation sociale. Le chapitre consacré à l'organisation politique ne fait que reprendre — rattachés plus fermement à l'ensemble du programme de première — des thèmes abordés dans l'enseignement de l'instruction civique.

B. — Equilibre du programme

Ce projet — proposé à titre expérimental aussi — précise la répartition de l'horaire et par conséquent la place relative à accorder à chaque thème (sur un total de 120 heures).

I. — L'entreprise : une vingtaine d'heure, dont environ la moitié consacrée aux problèmes économiques de l'entreprise.

II. — Groupes - Collectivités - Nation - Etat :

1) Les fondements de l'organisation sociale : 20 h.

2) Les fondements de l'organisation politique : 20 h.

3) La fonction économique de l'Etat : 15 h.

III. — L'économie nationale :

1) La monnaie et les institutions financières : 8 h.

2) La production et sa répartition : 15 h.

3) Mouvements et équilibres économiques : 20 h.

Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif.

C. — Démarrage de l'année scolaire 1967-1968

En raison de la difficulté de réunir la documentation nécessaire, en particulier pour les travaux pratiques, les professeurs pourront commencer l'enseignement soit, comme le propose le programme par l'étude de l'entreprise, soit par l'étude des fondements de l'organisation politique.

1) *Etude de l'entreprise*

L'Institut Pédagogique National diffuse des textes sur ce chapitre : ces textes concernent les problèmes économiques de l'entreprise, le statut juridique, la concentration, l'organisation du travail et apportent toutes les indications bibliographiques désirables (2). Rappelons que certains manuels, en usage dans les sections techniques, fournissent une source, trop riche parfois, dans laquelle les professeurs pourront puiser les analyses qui répondent aux programmes de l'initiation aux faits économiques et sociaux. Citons, par exemple, le manuel de G. Maury - C. Mull, *l'Economie de l'entreprise* (Foucher, Paris).

L'étude de l'entreprise comme organisation des rapports sociaux et des problèmes humains qui la caractérisent, est bien conduite ensuite dans le *Traité de Sociologie du Travail* (Tome 2), dirigé par G. Friedmann et Pk. Naville, déjà signalé pour la classe de seconde. Les professeurs tireront le plus grand profit de cette lecture ; on consultera la revue « *Sociologie du Travail* ».

L'étude de l'entreprise reprend certains thèmes déjà abordés en seconde (définition des branches, évolution du travail), mais orientés dans une perspective nouvelle : le fonctionnement de cette unité. Cette référence au programme de seconde permettra de situer les exemples choisis. Il est indispensable d'insister, à partir de ces cas concrets, sur les problèmes d'équilibre financier et sur les conditions de naissance, de développement ou de disparition des entreprises. Cette étude doit comporter, également, une initiation sommaire à la comptabilité privée, en insistant sur les notions et les méthodes qui offrent un intérêt général, en particulier pour les comptes de la Nation (tableaux emplois/ressources).

Les notions de coût, de bénéfice, d'investissement et d'amortissement seront également définies. On pourra commenter quelques comptes d'exploitation, quelques bilans simplifiés.

2) *Fondements de l'organisation politique*

Ce thème offre moins de difficultés de préparation pour les professeurs qui ont déjà enseigné l'instruction civique. Dans ce cas, il est recommandé de traiter en second lieu les fondements de l'organisation sociale.

Les manuels d'instruction civique (actuel programme de seconde) peuvent être utilisés par les maîtres et les élèves. Le programme propose un certain ordre : partir des réalités politiques : libertés publiques, fonctions de l'Etat, forces politiques pour achever la réflexion sur les constructions juridiques et en particulier la notion de constitution. Cet ordre est conforme au choix pédagogique qui a été fait pour l'initiation économique et sociale. Ici encore, il est conseillé de procéder à partir de l'analyse de situations précises, de débats réels, qu'ils soient fournis par l'histoire récente ou même par l'actualité. Dans ce dernier cas, il s'agit moins de présenter des choix ou des solutions que d'expliquer aux élèves les éléments de la discussion.

La documentation est abondante : presse, débats publiés au *Journal officiel*, enquêtes d'opinion, textes législatifs ou constitutionnels. Les Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques offrent de multiples sujets d'étude. Signalons deux ouvrages plus généraux qui aideront les professeurs à organiser leur enseignement :

G. Bergeron : *Le fonctionnement de l'Etat* (A. Colin, 1965) (ouvrage riche en références).

F. Goguel et A. Grosser : *La politique en France* (A. Colin, collection U) et bien entendu la « *Revue française de Science Politique* ».

Une bibliographie indicative portant sur l'ensemble du programme figure en annexe III de la présente circulaire.

D. — Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques indiquées pour la classe de seconde sont également applicables pour la classe de première.

IV. — REMARQUES PARTICULIERES

L'enseignement de l'instruction civique dans les classes de seconde AB1, AB2, AB3, dans les classes de première B et terminale B a été confié aux professeurs d'initiation aux faits économiques et sociaux. Les programmes et les horaires de l'instruction civique restent ceux actuellement en vigueur.

Le ministre de l'Education nationale :

Alain PEYREFITTE.

ANNEXE I

(Annexe I de la circulaire du 28 juillet 1966)

Après une très brève introduction sur l'objet, les méthodes de la démographie et sa place dans les sciences humaines, le cours sera partagé entre trois parties :

Première partie : La révolution démographique et la situation démographique du monde contemporain.

On se propose de brosser à grands traits un tableau de la situation démographique du monde en distinguant deux types de pays : industrialisés et en voie de développement. Pour cela on comparera l'évolution d'un pays européen, par exemple l'Angleterre (depuis 1750), à celle d'un pays en voie de développement, par exemple le Mexique (depuis 1900). Pour chacun de ces deux pays on délimitera les différentes phases de la révolution démographique, et à partir de ces deux exemples, on tentera d'établir un classement, nécessairement sommaire, de l'ensemble des pays.

Cette façon de poser le problème est assez commode, car il ne restera à expliquer que les exceptions, en particulier le cas de la France.

Les techniques qui seront utilisées dans cette partie doivent être extrêmement simples. Elles se réduiront aux taux courants de natalité, de mortalité, d'accroissement et au tracé de structures par âge.

On pourra se servir des éléments purement descriptifs de cette partie pour établir déjà les relations entre structures par âge et composantes. On s'efforcera de marquer les différences essentielles entre le début de la révolution démographique en Europe et l'évolution récente des pays en voie de développement. On indiquera enfin les perspectives d'évolution par grandes régions du monde.

Deuxième partie : On se propose ici d'indiquer aux élèves quel est le mécanisme du renouvellement d'une population, en éliminant d'abord tout mouvement migratoire. Pour cela, il conviendra de se référer aux méthodes classiques de mesure de la natalité, de la mortalité, de l'accroissement.

On donnera également quelques notions sur la mesure du remplacement d'une population (taux bruts et nets de reproduction). On montrera quel est le processus de vieillissement d'une population.

On introduira ensuite le facteur migration.

Enfin, on indiquera comment on peut définir la population active par sexe et par âge, sans toutefois entrer dans la composition par activités économiques.

Troisième partie : La population de la France.

On se servira des instruments précédemment décrits pour analyser avec certains détails l'évolution démographique de la population française. On commentera en particulier la pyramide des âges, la répartition géographique et ses changements récents, l'évolution de la natalité, de la fécondité, de la mortalité, des migrations, tous ces facteurs étant comparés, dans la mesure du possible, à ceux d'autres pays. On insistera particulièrement sur le degré de vieillissement et la perte de potentiel démographique qui caractérisent la France dans les années 1930-1940 et sur les aspects du « renouveau » auquel on assiste depuis vingt ans. Enfin, on commentera le résultat des perspectives

démographiques de la France, comparées à celles d'autres grandes régions du monde.

Trois ouvrages traitent en détail de chacun de ces chapitres. Ce sont ceux de Armengaud (1), Sauvy (2), et enfin Huber-Bunle et Boverat (3). Ils sont indiqués dans la bibliographie ci-jointe, précédés d'un astérisque en même temps que d'autres ouvrages que les professeurs pourront consulter s'ils désirent une documentation plus approfondie.

Il n'y a pas d'inconvénients à ce que la deuxième partie soit présentée avant la première, surtout si l'on veut utiliser dans la description de la situation démographique les instruments de mesure définis dans cette deuxième partie. Il semble néanmoins préférable de pénétrer d'emblée dans les problèmes de population en faisant appel à des techniques très simples plutôt que de commencer par un exposé de celles-ci ; le cheminement inverse peut toutefois convenir à certains maîtres.

ANNEXE II

Les besoins et la consommation

1) Définitions et perspectives générales :

A. — Relativité des besoins et évolution des consommations :

a) dans le temps (exemples historiques précis) ;

b) dans l'espace (pays développés, pays en voie de développement).

B. — Notions de genre de vie et de niveau de vie :

a) le genre de vie et les habitudes de consommation : rôle du milieu économique et social (ex. : milieux ruraux et milieux urbains) et du système de valeurs ;

b) le niveau de vie et les éléments comptabilisables du bien-être ; relativité des notions de minimum vital et de luxe ;

c) les notions de budget-temps et de loisir.

C. — Le comportement du consommateur :

variation des attitudes du consommateur ; rôle de l'information et de la publicité.

2) Le ménage comme unité de consommation :

A. — Les budgets familiaux :

a) les ressources : notion de revenu (revenu global et revenu disponible, revenu nominal et revenu réel) ;

b) les postes de dépense : divers types de biens de consommation et d'équipement domestique ; budget-loisir et budget-vacances ;

c) les facteurs de modification des budgets familiaux, groupes sociaux, milieux géographiques, taille des ménages ;

(exemples en France et hors de France).

* (1) Armengaud : *Démographie et Sociétés*, Stock, Paris, 1966.
* (2) A. Sauvy : *La Population*, P.U.F., Que Sais-je ?, 1963.
* (3) M. Huber, Bunle, Boverat : *La Population de la France*, Hachette, 1965.

B. — Notions et formes d'épargne et de patrimoine :

a) l'épargne : formes anciennes et actuelles, retraites, assurances; rôle de la sécurité sociale et des allocations familiales ;

b) le crédit à la consommation et à l'équipement domestique ;

c) le patrimoine et ses composantes.

3) Besoins collectifs :

A. — L'équipement social :

a) logement et urbanisme ;

b) la santé : aspect individuel et collectif du problème.

B. — L'équipement culturel :

a) l'enseignement et son double rôle : formation de l'individu et investissement productif ;

b) culture et loisirs.

C. — L'infrastructure : les moyens de transmission et de communication.

D. — Les moyens de satisfaction des besoins collectifs.

Le rôle de l'Etat et des collectivités publiques. Procédés de financement et de redistribution des ressources.

ANNEXE III

Bibliographie indicative pour la classe de première

Dans la plupart des cas, il s'agit d'ouvrages de référence. Ils sont destinés à l'information des professeurs, mais ne sauraient constituer des modèles de cours pour la classe de première.

Signalons toutefois quelques manuels rédigés pour l'enseignement du second degré ou l'enseignement commercial ; ils ne correspondent entièrement ni aux limites ni aux caractères de ce programme, mais sur de nombreux points peuvent donner une aide précieuse aux professeurs et aux élèves.

— J. Anciant : *Economie politique* (Masson).

— M. Reverdy et P. Bataillard : *Eléments d'économie politique,* 2 tomes (Foucher).

— J. Poly et J. Roche : *Précis d'économie politique,* 2 tomes (Dunod).

et

— P. Sales : *Initiation économique et sociale* (recueil et textes), 2 tomes (Dunod).

I. — *Ouvrages généraux :*

Deux ouvrages très accessibles :

— B. Cazes : *La vie économique* (A. Colin).

— J.-M. Albertini : *Les rouages de l'économie nationale* (Les Editions ouvrières),

et à paraître :

— H. Mendras : *Sociologie générale* (A. Colin).

Collections de manuels de l'enseignement supérieur :

* ainsi, collection (P.U.F.) :

Thémis,

— J.-M. Jeanneney : *Economie politique* (manuel pour la capacité).

— H. Barré : *Economie politique*, 2 tomes (difficile).

— M. Niveau : *Histoire des faits économiques contemporains.*

— J.-M. Jeanneney, Barré, Flamant, Perrot : *Documents économiques* (recueil très utile).

— M. Duverger : *Méthodes de sciences sociales ; Sociologie politique ; Institutions financières ; Constitutions et documents politiques.*

— A. Piatier : *Statistique* (1re année de licence).

* également :

— J. Marchal : *Cours d'économie politique* (1re année), (Librairie de Médicis).

— A. Philip : *Histoire des faits économiques et sociaux de* 1800 *à nos jours*, 2 volumes (Editions Montaigne).

— G. Friedmann et P. Naville : *Traité de sociologie du travail* (A. Colin).

* Références particulières à la France :

— J.-M. Jeanneney : *Forces et faiblesses de l'économie française* (A. Colin).

— P. George : *La France* (P.U.F.).

— A. Sauvy : *Histoire économique de la France entre les deux guerres* (Fayard).

II. — Sur *l'entreprise*, outre les manuels cités (en particulier J. Marchal, pp. 440-465 ; Barré, tome I, pp. 319-331 ; Friedmann et Naville, tome II) :

— C. Maury et C. Mull : *Economie de l'entreprise* (Foucher).

— J. Romeuf : *L'entreprise dans la vie économique* (P.U.F., Que sais-je ?).

— G. Defossé : *Gestion financière des entreprises* (très spécialisé).

— G. Friedmann : *Où va le travail humain ?* (Gallimard).

— M. Crozier : *Le monde des employés de bureau* (Le Seuil).

III. — Sur les *fondements de l'organisation sociale :*

— R. Aron : *Dix-huit leçons sur la société industrielle* (Gallimard).

— R. Aron : *Trois essais sur l'âge industriel.*

sur les *groupes sociaux :*

— J. Stoetzel : *La psychologie sociale* (Flammarion).

— Darras : *Le partage des bénéfices* (Editions de Minuit).

— A. Nicolaï : *Comportement économique et structures sociales* (P.U.F.).
(En particulier première partie ; cet ouvrage, difficile, permet d'établir une jonction entre étude économique et étude sociale.)

sur les *institutions et les collectivités :*

— J.-D. Reynaud : *Les Syndicats en France* (A. Colin).

sur « *Société urbaine et société rurale* » et la *notion de culture* :

— Bernot et Blancard : *Nouville* (Institut d'ethnologie).

— L. Wylie : *Roussillon, village de Vaucluse.*

— G. Friedmann : *Villes et Campagnes* (A. Colin), (sous la direction de...).

— M. Crozier : *Le phénomène bureaucratique* (Le Seuil).

— M. Bloch : *L'étrange défaite.*

IV. — *Sur les fondements de l'organisation politique.*

Ajouter aux titres signalés dans l'instruction et aux manuels :

— J. Meynaud : *Les groupes de pression en France* (A. Colin).

— R. Aron : *Démocratie et Totalitarisme* (Gallimard).

— J. Billy : *Les techniciens et le pouvoir* (P.U.F., Que sais-je ?).

— A. Sauvy : *Le pouvoir et l'opinion* (Payot).

— M. Duverger et divers : *Partis politiques et classes sociales en France* (A. Colin).

V. — *Sur la fonction économique de l'Etat :*

— J. Billy : *La politique économique* (P.U.F., Que sais-je ?).

— Rivoli : *Vive l'impôt* (Le Seuil).

— G. Ardant et P. Mendès-France : *La science économique et l'action* (U.N.E.S.C.O.).

— J. Roche : *Précis de droit public* (Dunod).

— P. Bauchet : *La planification française* (Le Seuil).

— B. Chenot : *Les entreprises nationalisées* (P.U.F., Que sais-je ?).

VI. — *Sur la monnaie et les institutions financières :*

Manuels cités et en outre :

— Numéro spécial de la Nef : *Le franc, mythe et réalité* (1953, nouvelle série, cahier n° 3).

— J. Lavrillière : *L'industrie des banquiers* (Le Seuil).

VII. — *Sur la production et sa répartition :*

— Manuels (en particulier J. Marchal, pp. 468 à 616).

— Ministère des Finances et des Affaires économiques : *Eléments de comptabilité nationale* (fascicule 2 : les méthodes).

— E. Mosse : *Comment va l'économie* (Le Seuil).

— J. Boissonnat : *La politique des revenus* (Le Seuil).

— J. Marchal et J. Lecaillon : *La répartition du revenu national* (Genin).

VIII. — *Sur les mouvements et les équilibres économiques :*

Manuels (en particulier J. Marchal, M. Niveau, pp. 186 à 233 et pp. 335 à 373).

— L. Franck : *Les prix* (P.U.F., Que sais-je ?).

— J. Fourastié : *Documents pour l'histoire et la théorie des prix* (A. Colin).

— E. Mosse : Ouvrage cité.

— G. Ardant et P. Mendès-France : Ouvrage cité.